



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE 6

CONSEIL CITOYEN DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Ville de Nanterre

Objectifs et déroulé

Une sixième séance en plénière a été organisée le 4 février 2023 dans l'objectif d'évaluer l'éligibilité des projets présentés pour la Bourse de la Transition Ecologique et de prioriser les thématiques importants pour le CCTE.

Le déroulé de la séance a été le suivant :

09h30 : Retour sur les projets lauréat de la première édition de la Bourse, présentation de la Bourse, des critères d'éligibilité et du rôle des membres du CCTE, par Aldrig Vallée

09h45 : Temps de questions / réponses

10h00 : Découverte des 6 projets présentés par les porteurs de projet et vote du CCTE après chaque présentation

12h00 : Echange et priorisation des thématiques importantes pour le CCTE

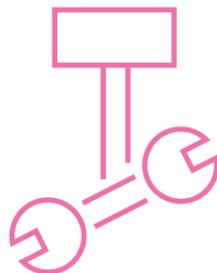
13h00 : Clôture et buffet



MEMBRES DU CCTE PRÉSENTS

Les habitant.e.s

- Valérie GALUZZI
- Yvon CASTAINGS
- Fadila IBNOUNOSSAIR
- Léa ZAOUK
- Vincent MICHAUX
- Soltana HAROUNE
- Patrick MATHERON



Les associations

- Isabelle STOIANOFF-NENOFF, **Régie de quartier**
- Nelly GELLY, **Soupe aux cailloux**
- Jean-Yves QUILIN, **Mon épicerie**
- Martine FOURNIER, **Cerise**
- Estelle Le Touzé, **Nanterre en Transition**

Les représentant.e.s du Conseil municipal des jeunes

- Excusé.e.s

Les élu.e.s

- Patrick JARRY, **maire de Nanterre**,
- Alexis MARTIN, **maire-adjoint à la transition écologique et au patrimoine communal**
- Emmanuelle FOSSATI, **conseillère déléguée à la démocratie et participation citoyenne**

Les personnalités qualifiées

- Michel MATHYS, **président d'Aberpa et membre du collectif vélo de Nanterre**
- Patrick VIVERET, **philosophe, écrivain et magistrat honoraire à la Cour des comptes**
- Eric PATEYRON, **directeur de l'école élémentaire Balzac**

Certains membres du CCTE étaient absents et excusés lors de cette séance.



Etant donné le sujet de la plénière, les porteurs de projet de la Bourse de la Transition Ecologique étaient également présents pour présenter leur projet.

Plusieurs membres de la ville de Nanterre étaient présents :

- Anna CORBET, **collaboratrice au cabinet du Maire**
- Hélène GESTIN, **responsable de l'Agora**
- Aldrig VALLÉE, **responsable Mission Transition Écologique**
- Mathieu DOKHAN, **chargé de projet transition écologique et éducation à l'environnement**

La séance était co-animée par Olivier PIAZZA de la coopérative des **Maisons des intelligences collectives (MIC)** et Romane BUTIN de l'agence **Ville Ouverte**, en charge d'accompagner le CCTE.

LA BOURSE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Aldrig Vallée, responsable de la mission transition écologique, a présenté les grandes lignes de la Bourse de la Transition Ecologique, qui s'inscrit dans la suite des engagements de l'équipe municipale pour la mandat 2020-2026. Une première édition lancée en 2021 a permis de sélectionner 7 projets lauréats, présentés en fin de compte-rendu.

Quel objectif ? Financer des projets de la transition écologique. Cette aide financière est conçue comme une aide au démarrage d'un projet pouvant intervenir à toutes les étapes du projet. Elle correspond à un financement en investissement ou en fonctionnement pour les dépenses en lien avec la réalisation du projet.

Quels candidats ? Peuvent se présenter des entreprises, associations, fondations, structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), entreprises commerciales de l'ESS (ESUS), coopératives. La constitution de consortiums fortement recommandée.

Quel montant ? L'enveloppe annuelle délivrée par la Ville de Nanterre correspond à 100 000 euros, dont le montant est réparti entre plusieurs projets, qui peuvent percevoir un montant maximal de 39 000 euros. Le montant minimal du projet est de 5000 euros. Le taux de financement ne peut pas dépasser 60% du budget du projet soumis. Ce financement n'est pas cumulable avec les autres dispositifs de financement communaux : Budget participatif ville et Contrat de ville.

Quel rôle du CCTE ? Les membres du CCTE ont été amenés à évaluer l'éligibilité de 6 projets en votant via mentimeter pour les six premiers critères d'éligibilité. Le critère n°7 n'a pas été soumis au vote étant donné la complexité d'analyse dans le temps donné. Lors de la prochaine plénière, le CCTE devra valider les projets recevant la Bourse par le biais d'un vote.

En savoir plus ? Des informations complémentaires sont disponibles sur : <https://www.nanterre.fr/4136-bourse-de-la-transition-ecologique.htm>

Quels critères d'éligibilité ?

Sept critères d'éligibilité ont été établis afin de s'assurer que les projets visent à la transition écologique. Les critères * sont éliminatoires.

Critère n°1 : Répondre aux enjeux de transition écologique en remplissant 2 des 7 axes suivants :

Axe 1 : Préserver et améliorer l'environnement

Axe 2 : Agir pour la cohésion sociale

Axe 3 : Eco-concevoir des produits et des services

Axe 4 : Produire des ressources secondaires et prévenir la production de déchets

Axe 5 : Renforcer le déploiement de la gestion de proximité des bio-déchets

Axe 6 : Développer la bio économie

Axe 7 : Améliorer la gestion du cycle de l'eau

Critère n°2 : Avoir un ancrage local*. Ne pas retenir des projets « hors-sol » et à s'assurer de leur plus-value pour les nanterriennes et les nanterriens, les projets qui généreront de l'emploi nanterriens seront valorisés.

Critère n°3 : Avoir un caractère collaboratif. Les projets se devront d'être au service de l'intérêt général et être porteurs d'une ambition territoriale globale, apporter une plus-value sociale.

Critère n°4 : Être porteur d'innovation. Le montant de l'enveloppe permettra de subventionner des projets d'envergure et expérimentaux. Le projet doit proposer une solution innovante, répondant à un besoin sociétal.

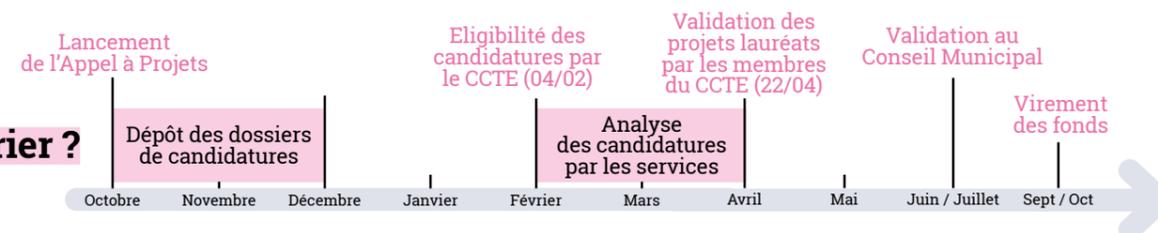
Critère n°5 : Présenter un projet techniquement viable et réalisable*.

Critère n°6 : Viser la durabilité et la reproductibilité.

Critère n°7 : Présenter un modèle économique viable et réalisable*.

Vous pouvez poser des questions à : courrier.environnement@mairie-nanterre.fr

Quel calendrier ?



CONCLUSIONS DU VOTE

Remarques des membres du CCTE :

Proposer une enquête de satisfaction à destination des porteurs de projet précédent et de leurs bénéficiaires.

Nombre de votants :

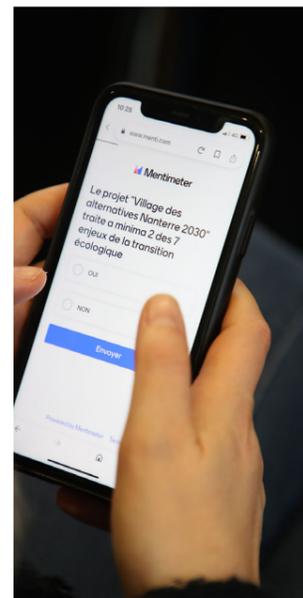
Sur les 18 membres présents, 17 membres étaient autorisés à voter, étant donné que 1 membre était également porteuse de projet.

Critères n°2 à n°6 :

Les 6 projets candidats sont éligibles à la Bourse de la Transition Ecologique. Le critère d'éligibilité n°7 « Présenter un modèle économique viable » va être analysé par les services de la Ville de Nanterre afin de compléter l'analyse du CCTE et de valider ou non les projets éligibles.

Les projets candidats de 2022-2023

Nom du projet	Nom du porteur	Montant demandé
Village des Alternatives Nanterre 2030	NANTERRE EN TRANSITION association	5 000 €
Ateliers culinaires au micro-ondes pour les personnes sans domicile fixe	ASSOL - Maison des chômeurs et précaires association	5 000 €
Création d'un café-librairie d'occasion et atelier	PAPET&CO association	39 000 €
Déploiement de l'atelier Planète Ressource à Nanterre	LOBBY DES CONSCIENCES association	27 000 €
Expérimenter et modéliser la consigne du verre à Nanterre	CARTON PLEIN association	39 000 €
Tiers Lieu éco-culturel	SUPER NOVA CREA entreprise	39 000 €



LE VOTE DE L'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS PAR LE CCTE

Projet n°1 : Village des Alternatives Nanterre 2030

Nom de la structure : Nanterre en Transition

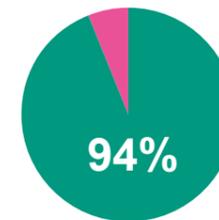
Type de structure : association

Montant demandé : 5 000 euros

Descriptif : Suite à l'organisation d'événements similaires par le mouvement Alternatiba et par le CEAN, l'association Nanterre en Transition souhaite organiser une journée qui rassemble différentes initiatives actives pour la transition écologique à Nanterre. Le fil rouge sera la « projection en 2030 », invitant les participants à imaginer un futur souhaitable.

Vote 1

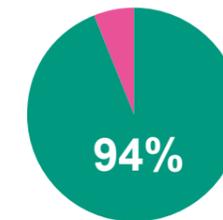
Traite a minima 2 des 7 enjeux de la transition écologique



■ Oui ■ Non

Vote 2

Démontre une vocation d'intérêt général



■ Oui ■ Non

Résultat

Projet éligible

à la Bourse de la Transition Ecologique

Projet n°2 : Ateliers culinaires au micro-ondes pour les personnes sans domicile fixe

Nom de la structure : ASSOL - Maison des chômeurs et précaires

Type de structure : association

Montant demandé : 5 000 euros

Descriptif : Les personnes précaires ou dans la rue souffrent de malnutrition. Ils n'ont pas accès des cuisines, mais à des micro-ondes dans les centres d'accueil. L'objectif est donc de leur apprendre à avoir une alimentation saine et équilibrée à partir de plats à réchauffer, qui seront des invendus, ce qui les sensibilise à l'écologie en même temps.

Vote 1

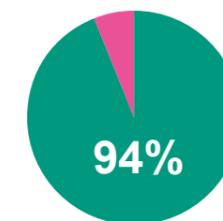
Traite a minima 2 des 7 enjeux de la transition écologique



■ Oui ■ Non

Vote 2

Démontre une vocation d'intérêt général



■ Oui ■ Non

Résultat

Projet éligible

à la Bourse de la Transition Ecologique

LE VOTE DE L'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS PAR LE CCTE

Projet n°3 : Création d'un café-librairie d'occasion et atelier

Nom de la structure : PAPET&CO

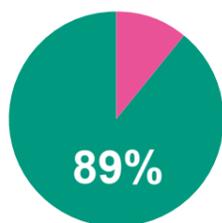
Type de structure : association

Montant demandé : 39 000 euros

Descriptif : Le café-librairie sera composé de livres donnés, évitant ainsi l'achat de nouveaux livres, sensibilisant à l'écologie et proposant des livres à bas prix. Le local sera en pied d'immeubles de logements sociaux du Chemin de l'Ile. Il accueillera des actions avec les acteurs locaux (Régie de quartier, enfants...) : ateliers de réemploi, lecture, fabrication de livres... Le côté café permettra de créer un lieu de vie et de rencontre dans le quartier.

Vote 1

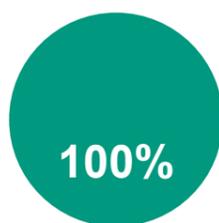
Traite a minima
2 des 7 enjeux de
la transition écologique



■ Oui ■ Non

Vote 2

Démontre une vocation
d'intérêt général



■ Oui ■ Non

Résultat

Projet éligible

à la Bourse de la Transition
Ecologique

LE VOTE DE L'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS PAR LE CCTE

Projet n°5 : Expérimenter et modéliser la consigne du verre à Nanterre

Nom de la structure : Carton Plein

Type de structure : association

Montant demandé : 39 000 euros

Descriptif : En lien avec des partenaires (la brasserie Nemeto, l'entreprise Coopaname et la station de lavage local Aquarys), l'association vise à remettre en place le circuit logistique de consigne de bouteilles en verre, entre producteur, distributeur et consommateur. L'objectif est de collecter, massifier et redistribuer des bouteilles, en sensibilisant le consommateur, en trouvant des espaces de stockage, en créant des caisses à partir de carton remployé.

Vote 1

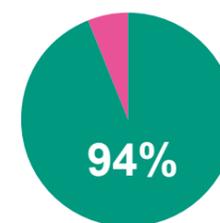
Traite a minima
2 des 7 enjeux de
la transition écologique



■ Oui ■ Non

Vote 2

Démontre une vocation
d'intérêt général



■ Oui ■ Non

Résultat

Projet éligible

à la Bourse de la Transition
Ecologique

Projet n°4 : Déploiement de l'atelier Planète Ressource à Nanterre

Nom de la structure : Lobby des Consciences

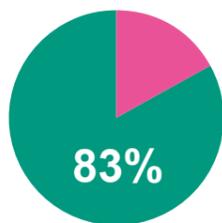
Type de structure : association

Montant demandé : 27 000 euros

Descriptif : L'atelier est conçu par des chercheurs de l'INRAE et de l'INRAD. Sous forme de jeu de plateau, il vise à comprendre le lien entre la disparition de la biodiversité, l'appauvrissement des ressources et le réchauffement climatique. L'approche de l'atelier est comportementale. Elle permet d'identifier nos freins en terme de stratégie et de collaboration face au défi écologique.

Vote 1

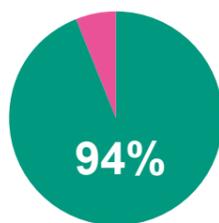
Traite a minima
2 des 7 enjeux de
la transition écologique



■ Oui ■ Non

Vote 2

Démontre une vocation
d'intérêt général



■ Oui ■ Non

Résultat

Projet éligible

à la Bourse de la Transition
Ecologique

Projet n°6 : Tiers Lieu éco-culturel

Nom de la structure : SUPER NOVA CREA

Type de structure : entreprise

Montant demandé : 39 000 euros

Descriptif : Le sur-cyclage correspond à la transformation et réutilisation des déchets en nouveaux produits de qualité supérieure. C'est donc utile pour l'environnement (moindre impact environnemental) et pour le consommateur (prix bas). Le lieu pourra accueillir un espace de valorisation (collecte, trie, nettoyage, remise à la vente...), un atelier (création pour des artistes, associations à partir de matière déposée) et un espace de vente.

Vote 1

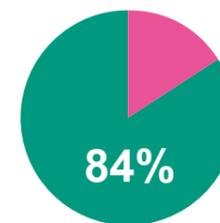
Traite a minima
2 des 7 enjeux de
la transition écologique



■ Oui ■ Non

Vote 2

Démontre une vocation
d'intérêt général



■ Oui ■ Non

Résultat

Projet éligible

à la Bourse de la Transition
Ecologique



Le bilan des projets lauréats de 2021 - 2022



Nom du projet	Nom du porteur	Montant accordé	Etat d'avancement
Plantation d'une mini forêt ou bosquet urbain	ENVIRONNEMENT 92 (union d'associations)	7 662 €	En attente de démarrage (automne 2023)
Nanterre anti gaspi	Préserve (association)	22 635 €	Projet engagé
Valorisation des restes de brassage de bière (drêches) par la création d'une biscuiterie artisanale sur Nanterre	AUTOUR DES DRÊCHES (entreprise)	15 882 €	Projet engagé
Soutenir la végétalisation des balcons, terrasses et espaces disponibles par des techniques éco-responsables	C'EST SI BIO – Jardins solidaires (association)	18 760 €	En cours de démarrage
Éduquer aujourd'hui ceux qui feront un demain plus juste et plus durable	Le groupe SCOUT de Nanterre Sainte Geneviève (association)	3 000 €	En cours de définition
Formation à la prévention des déchets et l'économie circulaire avec accompagnement au retour à l'emploi	CITY TRI (entreprise)	12 000 €	Projet engagé
Miellerie collaborative et pédagogique	LA FABRIQUE QUI PIQUE (entreprise)	28 122 €	Projet presque finalisé

Plantation d'une mini forêt ou bosquet urbain - Environnement 92

Les étapes clés d'avancement du projet

- Une parcelle identifiée d'environ 600 m² pour planter les arbres
- Des partenaires motivés pour participer au projet de plantation (en € et en bras !)

Points d'attentes

- Un accord avec le propriétaire du terrain à trouver
- Des études techniques (qualité et profondeur des sols) à mener
- Un travail du terrain à réaliser

Les perspectives 2023

- Réunion d'information / conférence / appel à participation
- Des plantations participatives et festives à l'automne 2023 avec différents publics : salariés des entreprises mécènes, enfants des écoles de Nanterre, bénévoles des associations, ...



Nanterre anti gaspi - Préserve

Les étapes clés d'avancement du projet

- Embauche de deux CDD de 20h / semaine, pour trois mois : élaboration du questionnaire pour l'enquête terrain, l'étape terrain puis étude des résultats !
- Accompagnement par une consultante pour cocréer un programme de présentation de l'asso, du projet et animer la journée d'intégration
- Accompagnement pour :
 - un atelier d'idéation et de structuration pour la création du questionnaire
 - automatiser et mettre en place un outil pour faciliter l'analyse des données qualitatives et quantitatives recueillis par l'étude
 - la conception graphique & intégration web d'une landing page pour le projet d'étude



Les perspectives 2023

- Finalisation de l'enquête Nanterre Antigaspis
- Organisation d'un événement
- Financement du prototype de l'application Préserve Antigaspis

Quelques chiffres/indicateurs

- 2 CDD sur trois mois et notre site dédié à l'enquête
- Chiffres à venir : nombre de personnes interrogées et statistiques découlant de l'enquête Q



Valorisation des restes de brassage de bière par la création d'une biscuiterie artisanale - Autour des drêches

Les étapes clés d'avancement du projet

- Tests en milieu professionnel (location d'un atelier auprès d'une pâtisserie), tests des produits par un laboratoire d'analyses et fabrication pour vente au public de 4 premières recettes salées.

Les perspectives 2023

- Montage d'un atelier à la Brasserie Nemeto, rue Silvy à Nanterre, en achetant les derniers matériels. Mon objectif d'être opérationnel d'ici début mars.
- Finalisation au lancement des 3 premières recettes sucrées et recrutement d'un apprenti. Certification bio en cours.
- Packagings en cours.
- Participation sur le stand du Département des Hauts de Seine en tant que représentante de l'artisanat du département, les 26 et 27 février prochain.



Soutenir la végétalisation des balcons par des techniques éco-responsables - C'est si Bio - Jardins solidaires

Les étapes clés d'avancement du projet

- Discussions en cours sur la localisation d'un endroit permettant de produire les plantes et plants pour la végétalisation des balcons
- Un projet en cours de construction programmatique et financière

Les perspectives 2023

- Une programmation à finaliser avec les habitants du quartier Centre, une concertation à mener
- Des travaux d'aménagement à planifier
- Une ouverture idéale avant l'été



Éduquer aujourd'hui ceux qui feront un demain plus juste et plus durable - Le groupe Scout de Nanterre

Les étapes clés d'avancement du projet

- **6-8 mai 2022** : Les scouts et guides campent à Vive les Groues !
 - Eco-fabrication d'objets pour protéger la nature, dans l'esprit de scout-makers
 - Focus sur l'alimentation durable, grâce au partenariat avec la Soupe aux cailloux.
 - Proposition d'une éducation à une écologie fortement inclusive, en lien avec la Régie de Quartiers.
- **Automne 2022** : Le groupe des 14-17 ans du groupe place le scoutisme urbain au cœur de leur projet d'année, explorant de nouvelles voies du campisme à Nanterre.
- **Hiver 2022** : Nouvelles rencontres associatives pour nourrir notre scoutisme nanterrien éco-solidaire, avec Créamonde et Supernova. créa.



Quelques chiffres/indicateurs

1 centaine de jeunes, dont **8** jeunes porteurs de handicap mental, et leurs familles, sensibilisés.



L'équivalent de plus de **2000** repas préparés par les jeunes dans le cadre d'ateliers d'éducation à une alimentation écoresponsable.

Des camps scouts à faible empreinte carbone dans toute la France pour **90** jeunes nanterriens.



Les perspectives 2023

- 25-26 Mars 2023 : Nouvel acte éducatif de notre projet de scoutisme urbain : Les mobilités douces viennent compléter nos axes de développement. Les lignes de RER et de métro dessinent les nouvelles cartes des explorations scouts.
- Juin 2023 : Grand atelier de scoutisme urbain ouvert à tous : Le fruit de nos expérimentations dans un format ludique, coopératif, accessible.



Formation à la prévention des déchets avec accompagnement au retour à l'emploi - City Tri

Les étapes clés d'avancement du projet

- Travail avec le MEF, le pôle emploi de Nanterre et plusieurs associations.
- Participation au salon de l'emploi à Nanterre
- 3 informations collectives ont été organisées avec la MEF et le pôle emploi de Nanterre : le 6 septembre, le 23 novembre et le 2 février 2023
- Publications sur la formation sur notre site internet et nos réseaux



Les perspectives 2023

- Formation prévue le mercredi 08 février.
- Publications sur la formation sur notre site internet et nos réseaux



Miellerie collaborative et pédagogique - La Fabrique qui pique

Les étapes clés d'avancement du projet

- livraison du matériel définitif fin février.
- 800 kg de miel ont été extrait sur la miellerie fin 2022 (avec notre ancien matériel)
- 47 personnes formées à l'extraction et au conditionnement du miel.



Les perspectives 2023

- Notre objectif pour 2023 est de doubler les volumes d'extraction et du nombre de personnes formées, sensibilisées.



L'ACTU DU CCTE

Les sujets choisis par le CCTE

Les membres du CCTE ont classé les cinq sujets thématiques qu'ils souhaitaient aborder en priorité lors des prochaines plénières. Les sujets plebiscités sont :

1. Energie : développer les énergies renouvelables surtout, économie d'énergie, réduction d'énergie fossile...

2. Transport et mobilité : transports en commun surtout, accompagnement automobile (TFE), piéton...

3. Inclusion et solidarité : accès à un revenu équitable, à un travail, inclusion des quartiers prioritaires, création de lien social...

A ex equo : Alimentation / éducation / démocratie participative : sensibiliser à l'alimentation, à la gestion de l'eau et à tous sujets de transition écologique...

Autres sujets choisis : Numérique, culture, habitat, végétalisation, économie circulaire, éclairage, eau.

Themes	Point	Themes	Points
EMPLOI		INCLUSION / SOLIDARITÉ	3
HABITAT		A M N N	4 ex
EN	1	N	4 ex
SANTÉ		CULTURE	
RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE		N M	
VÉGÉTALISATION / BIODIVERSITÉ		DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE	4 ex
ÉCLAIRAGE		TRANSPORTS / MOBILITÉS	2
		EAU	
NUISANCES SONORES			

Le prochain RDV du CCTE

La prochaine séance en plénière du CCTE aura lieu le **samedi 22 avril** en présentiel.

Elle sera consacrée au vote des projets pour la Bourse de la Transition Ecologique et à un autre sujet thématique.

Les retours des membres du CCTE

Les points positifs

- La variété des projets présentés
- Le temps consacré à la présentation de la bourse, des projets et aux questions
- L'efficacité de l'organisation
- La liberté de parole
- Le choix donné au CCTE pour sélectionner les prochains sujets des plénières

Les points de vigilance

- La gêne liée au léger dépassement d'horaire
- Un questionnement sur la moindre fréquentation du CCTE
- Une remarque sur le temps trop court et la méthode trop enfermante sur le choix des priorités.

L'espace membre CCTE sur la plateforme en ligne participez.nanterre.fr

Un espace en ligne accessible pour les membres a été créé pour permettre les échanges et rassembler les documents relatifs au CCTE.

Connectez-vous via l'e-mail d'inscription qui vous a été envoyé et créez un compte afin d'accéder à cet espace. L'équipe de l'Agora est à votre disposition pour toute question et pour vous accompagner dans la prise en main de cet espace en ligne.

> Se connecter sur : <https://participez.nanterre.fr/>

Contact

Pour toute question, l'équipe d'accompagnement du CCTE est joignable :

- par mail : ccte@mairie-nanterre.fr
- par téléphone à l'Agora : **01 71 11 43 55**
- à l'Agora au **20 Rue de Stalingrad, 92000 Nanterre**